

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le vendredi 9 juin 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Étaient présents : Céline BONVINI, Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Alain MOIROUX, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Sébastien GACON (pouvoir à Estelle GHORIS), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Estelle Keller), Aurélie MARMONIER (pouvoir à Michelle PILOZ), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Wilfried MADULI), Aimé VIAL (pouvoir à Frédéric VIAL),

Date de la convocation : 2 juin 2023

Secrétaire de séance : Michelle PILOZ

Conseillers présents à l'ouverture : 22. Quorum atteint.

Délibération n°62-2023 : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Isère au titre des actions de lecture publique

La médiathèque Christian Rival de Morestel a organisé sur la commune la promotion de la création littéraire avec trois projets :

1/ Une soirée conte musical tout public, lors des Nuits de la lecture le 20 janvier 2023 avec une conteuse locale Sandrine Stablo et une harpiste Gaëla Le Behec.

2/ Un temps fort autour de la poésie avec une lecture musicale tout public et deux ateliers d'écriture et de mise en voix avec la Compagnie Chiloé les 28 février, 20 et 21 mars 2023.

3/ Une animation le 26 mai 2023 avec les scolaires des écoles primaires de Morestel : rencontre avec une autrice jeunesse pour 3 classes de cycle 3. Les élèves ont pu découvrir et lire ses livres en classes avant (10 livres offerts pour chaque classe du projet) et ainsi préparer la rencontre avec des questions à poser à l'auteure Marion Achard sur le livre lu et le métier d'écrivain aujourd'hui.

Le montant du budget consacré à ces actions est de 2685 euros.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter la participation du Conseil départemental pour un montant de 537 euros soit 20 % des dépenses au titre des aides départementales en matière de lecture publique et de la promotion de la création littéraire.

**Après délibération, à l'unanimité (27 voix pour)
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental de l'Isère d'un montant de 537 € au titre des actions de lecture publique pour la promotion de la création littéraire avec une soirée conte, une lecture poétique et musicale tout public et une rencontre (une journée / 3 rencontres) avec une auteure jeunesse invitée dans les classes.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 9 juin 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,